

PROCES-VERBAL N. 2/2023
de L'Assemblée Générale du Conseil de Village
de la Fraction de Commune- Village du Sentier

DATE	Mardi 05 décembre 2023
HEURE	19h00
LIEU	Salle du Conseil Communal de L'Hôtel-de-Ville au Sentier
PRESIDENCE	M. Didier Vaucher-de-la-Croix
SCRUTATEURS	Mme Laurence Wagner et M. Théo George
SECRÉTAIRE	Mme Elena Cogi

ORDRE DU JOUR

Ordre du jour:

- 1. Appel et acceptation de l'ordre du jour**
- 2. Adoption du procès-verbal de la séance du 20 juin 2023**
- 3. Assermentations**
- 4. Communication du Bureau**
 - 4.1 Consultation concernant les envois des convocations aux citoyens-ennes sous la forme courrier postal/ courriel électronique**
- 5. Communication du Conseil Exécutif**
- 6. Nomination d'un membre suppléant à la Commission du Budget**
- 7. Préavis 4 /2023: Budget 2024**
- 8. Préavis 1/2023 du bureau du Conseil de village du Sentier: Traitements et indemnités des membres du Conseil de village du Sentier et du bureau du Conseil de village du Sentier**
- 9. Divers et propositions individuelles**



1. APPEL ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Laurence Wagner procède à l'appel, ensuite le Président, M. Didier Vaucher-de-la-Croix, donne la liste des excusés, à savoir: M. Bravo Gonzalo, Mme Niggeler Noëlle, Mme Reymond Joëlle, Mme RoCHAT Claire-Lise et M. Robert Racine.

C'est devant un auditoire de 26 citoyennes et citoyens, membres du Conseil et du Bureau compris, ainsi que de M. Bernard Le Coultre, boursier, que M. Didier Vaucher-de-la-Croix ouvre l'Assemblée Générale et souhaite la bienvenue à tous.

Le Président, M. Didier Vaucher-de-la-Croix, demande de modifier l'ordre du jour comme suit:

Retirer le préavis au point 8. de l'ordre du jour: Préavis 1/2023 du bureau du Conseil de village du Sentier: Traitements et indemnités des membres du Conseil de village du Sentier et du bureau du Conseil de village du Sentier. Préavis que le bureau préfère présenter à nouveau à l'occasion de

l'Assemblée générale de juin prochain avec une nouvelle mouture et en commun avec le Conseil Exécutif.

Le Président demande à l'Assemblée d'accepter cette modification. Celle-ci est acceptée à l'unanimité.

2. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 20JUN 2023

L'Assemblée demande les modifications suivantes :

p. 2 point 3. Assermentation : le paragraphe "Pour la forme l'Assemblée générale accepte à l'unanimité" est modifiée comme suit: "l'Assemblée générale procède à son assermentation et lui souhaite la bienvenue".

p. 5 point 7. Élection de la Commission de gestion du patrimoine: "Mme Robert Gaëlle membre suppléant" est à corriger en "Mme Robert Gaëlle membre".

p. 8 point 9. Rapport de la Commission de Gestion: "archives communales" est à corriger en "archives villageoises".

3. ASSERMENTATION

Le Président, Monsieur Didier Vaucher-de-la-Croix invite M. Looten Pierre et Mme. Ramaj Alice, présents à l'Assemblée, à venir devant l'Assemblée. Il procède à leur assermentation et leur souhaite la bienvenue.

4. COMMUNICATION DU BUREAU

Le Président donne la lecture de la lettre de démission de M. Beyeler Jean-Paul. Après la lecture il le remercie chaleureusement pour son active participation, notamment lors de ses mandats de Président, et lui souhaite un très bel avenir.

4.1 Consultation concernant les envois des convocations aux citoyens-ennes sous la forme courrier postal/ courriel électronique

Les membres de l'Assemblée préfèrent continuer soit avec l'envoi postal soit avec le courriel électronique. La question sera à nouveau posée lors de la prochaine Assemblée.

5. COMMUNICATION DU CONSEIL EXECUTIF

M. Didier Vaucher-de-la-Croix passe la parole à M. Jacques-André Bovay qui, à son tour, donne la parole aux Conseillers pour lecture de leur rapport, dans l'ordre : Mme Sylvie Damiano, MM. Pierre-Alain Follonier, Jean-Pierre Sirna, et lui-même en dernier pour la lecture de son rapport et de celui de M. Norbert Racine, absent.

Dicastère Eclairage public, Grand-Rue 64, PPE du Gros Tronc – Mme Sylvie Damiano

Eclairage public

Candelabre 1/2: très peu de demande de rallumer et on analyse chaque cas.

Concernant la demande de M. Guinand, en 2022 les travaux n'étaient pas terminés, on vous donnera les chiffres à l'AG de juin sur la consommation de KW/H de l'année 2021 et 2023, pour que vous puissiez faire vos calculs.

Les couts engendrés auprès de la SEVJ avaient été donné à la dernière séance, pour rappel 13'000.00

Nous n'avons pas effectué de gros travaux cette année, seulement la maintenance.

Décoration et sapin: du 13 décembre au 8 janvier.

Grand Rue 64

Nous avons reçu le congé de Mme et M. Victor au 31 octobre. Ils occupaient l'appartement 4 pièces et demi du 1er étage.

Après plusieurs annonces sur la FAVJ et les réseaux sociaux il est difficile de trouver des locataires, les charges sont conséquentes et augmentent considérablement le loyer mais nous continuons de mettre des annonces.

Nous avons reçu le congé de M. Guignard au 30 novembre. Il occupait le 2 pièces au rez-de-chaussée. Nous avons déjà rénové la salle de bain et la chambre à coucher. Nous allons profiter de rénover le salon et refaire la cuisine. Les devis ont immédiatement été demandés pour pouvoir effectuer rapidement les travaux.

Étant dans l'urgence, en espérant ne pas dépasser le montant alloué sans préavis, nous espérons commencer les travaux encore cette année et relouer ce charmant petit appartement.

PPE le Gros Tronc

Nous avons toujours le même locataire avec lequel il n'y a aucun souci.

Dicastère Urbanisme, Sport & Culture – M. Pierre-Alain Follonier

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs

Le déneigement des escaliers Jolimont Haute Route sera effectué dorénavant par l'entreprise Nishori et fils au Sentier.

La Commune du Chenit s'occupe depuis le 1er septembre des distributeurs de sachets pour crottes de chiens.

Jardin public et place pique-nique, rien à signaler

Bord du lac: deux grils commandés chez Martin Aubert au Sechey et deux tables en chêne commandées au service forestier de la Commune, seront posés au printemps, merci à la manufacture Jaeger Le Coultre pour sa généreuse participation à l'aménagement de ces places.

Au sujet de la pose d'éventuels jeux pour enfants vers le Fitness, après renseignements, soit il faut les mettre au minimum à cinquante mètres, autrement il faut clôturer. À réfléchir.

atelier de la Tour: de l'ordre et un grand tri à été effectué.

Sports et culture : comme d'habitude, nous essayons de soutenir au mieux toutes les demandes des sociétés.

Mesdames Suzanne Conus, Gabrielle Leeman, Marie Lise Renaud et Liliane Poget ont fêtés leurs 95 ans.

Mesdames Lydia Pisset, Sara L'Homme et Monsieur Tibor Boros leurs 90 ans.

Merci à tous et à disposition pour d'éventuelles questions ou remarques.

Dicastère Cinéma – M. Jean-Pierre Sirna

Monsieur le Président, mesdames et messieurs les conseillers

Pour cette 2ème partie d'année, le cinéma n'a eu aucuns travaux importants, mais l'entretien courant. Concernant le personnel du cinéma il n'y a pas eu un changement.

Quelques chiffres en ce qui concerne les projections

A fin décembre aura été projeté 200 films pour 350 séances de projection suivies par plus 7'000 spectateurs. Chiffres légèrement en hausse par rapport à l'année précédente, mais pas encore ceux de 2019 avant la pandémie.

Cette année à été une année de festivité puisque notre cinéma à soufflé ses cent ans. Un très nombreux public s'est rendu à la Bobine lors des différentes manifestations organisées.

Voici citées quelques-unes des programmations particulières que le cinéma vous offre:

Le 1er lundi de chaque mois à 20h00 avec "Les films du sud"

"Ciné pour tous", le dernier mercredi de chaque mois à 14h30

"Au ciné comme les grands " le dernier dimanche du mois à 15h00 pour les tous petits.

"La Lanterne magique" pour les 6-12 ans

Ou encore: "Cap sur le Monde" en présence d'un conférencier, et cela 8 fois durant l'année. Ceci ayant remplacé "exploration du Monde" après arrêt par la Migros.

Pour cette année, nous avons pu faire venir à 14 reprises le réalisateur d'un film avec échange à l'issue de la projection.

Enfin pour terminer, Sachez que la centrale solaire placée sur le toit a produit environ 8'000 kw/h depuis le début de cette année.

Je n'ai pas d'autre commentaire à formuler et je reste bien entendu à votre disposition pour éventuelles remarques ou questions.

Dicastère La Tour, Congélateurs et Orbe 7 – M. Norbert Racine

La Tour

1. Installation photovoltaïque n'a pratiquement rien produit puisqu'elle est en panne depuis début août. Le dépannage de la SEVJ n'a toujours pas eu lieu malgré de nombreuses relances en personne par le conseiller et un courrier du conseil exécutif.

2. un changement de locataire pour l'appartement No 13. Le bail a été signé hier.

3. Le raccordement du bâtiment sur le chauffage à distance est terminé. Il est en fonction depuis fin octobre. La découpe et l'évacuation de la citerne a eu lieu la semaine dernière et la construction du plancher a débouté hier.

4. Tous les appartements et garages sont loués

Congélateurs

1. Des résiliations et de nouveaux contrats de location sont régulièrement établis. Aujourd'hui trois cases de 100 litres et une de 200 sont à louer.

Orbe 7

1. La rénovation du cabanon de jardin est terminée.

Dicastère Administration et finances – M. Jacques-André Bovay

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de Village du Sentier.

À ce jour, 11 séances de Conseil ont eu lieu depuis notre dernière séance de juin dernier. Ces réunions sont suivies, comme je le révèle régulièrement dans mes rapports semestriels, par tous les membres du Conseil, seules quelques rares absences dues à des causes médicales principalement, sont à constater, merci à vous Madame et Messieurs les élus de cet exécutif.

Deux séances sont déjà planifiées pour cette fin d'année.

Fusion de commune. Les rencontres, mises sur pied par les groupes de travail en charge de proposer des idées, des solutions sur différents points au Comité de pilotage, sont à bout touchant. Une séance d'informations a lieu demain entre le COPIL et les membres des Exécutif des Villages et Sociétés d'intérêts publics de la Commune du Chenit.

Tant que les 3 conseils communaux des 3 communes concernées ne se sont pas prononcés, le CE du Village ne prend pas de position ferme par rapport à cette éventuelle fusion, les décisions des Conseils communaux sont attendues pour mai 2024.

1er août villageois. Suite à la séance de clôture de cette manifestation avec tous les villages et Sociétés d'intérêts publics de la Commune, il a été décidé de reconsidérer l'organisation de cet événement, afin de transmettre une image plus positive par rapport à cette fête du 1er août. Je ne souhaite, m'étendre sur les propos d'un citoyen de la Commune concernant : l'oubli? L'incident ? L'accident ? Le drame ? relevé dans la presse par cette personne concernant le drapeau suisse.

Personnel. Mme Adeline Stern, responsable de la programmation a souhaité réduire son activité cinématographique. C'est avec regret que nous avons pris acte de sa démission et avons trouvé un passionné du 7ème art pour la remplacer en la personne de M. Dylan Sirna.

Mme Brigitte Kuhl, fidèle et dévouée secrétaire du Conseil, a également souhaité se donner un peu de temps libre avec son mari pour s'adonner à la passion du VTT, à la découverte de la nature et autres projets. C'est également avec grand regret que nous avons accepté sa démission. Merci Madame Kuhl pour ton professionnalisme et ta disponibilité.

Une nouvelle secrétaire. Mme Marine Magnin, prendra le flambeau dès le 1er janvier prochain. Cette personne, qui avait effectué une période de dépannage il y a quelques années déjà, donnera certainement entière satisfaction au Conseil.

Arrivé au terme de ce rapport de fin d'année, je ne peux que remercier toutes les personnes qui œuvrent pour le bon fonctionnement de notre village.

M. le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de Village, au nom du CE, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année, une bonne santé pour l'année 2024.

6. NOMINATION D'UN MEMBRE SUPPLEANT A LA COMMISSION DU BUDGET

Mme Niggeler Noëlle sortante, la Commission du budget est ainsi renouvelée et acceptée en acclamation par l'Assemblée.

- M. Bohren Philippe, premier membre
- M. Gosteli Rodolphe, membre
- M. Riethauser Edmond, membre
- M. Ruschetta Yves, membre suppléant

7. PREAVIS 4/2023 BUDGET 2024

M. Bohren Philippe donne lecture du rapport de la Commission du budget:

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs

La commission nommée par le Bureau des Assemblées et mandatée pour rapporter sur le préavis N. 4/2023, s'est réunie le mardi 21 novembre 2023, dans le Bureau du Conseil exécutif du Village, Orbe 7 à 18h, afin de prendre connaissance et délibérer sur les considérants du Préavis.

La Commission était composée comme suit:

M. Rodolphe Gosteli, membre

M. Yves Ruschetta, membre remplaçant M. Edmond Riethauser

et du rapporteur soussigné.

Le Conseil exécutif était représenté par:

M. Jacques André Bovay, Président du Village

M. Pierre Alain Follonier, Conseiller exécutif

M. Jean Pierre Sirna, Conseiller exécutif

M. Norbert Racine, Conseiller exécutif

M. Bernard Le Coultre, Boursier

La Commission remercie chaleureusement ces personnes pour leur disponibilité, leur amabilité à répondre précisément à toutes nos questions.

La Commission confirme au compte 210.400 une diminution due à la diminution du point d'impôt de 3,5%.

Le compte 430.310.0 indique la suite des investissements concernant l'éclairage public, qui à l'époque avait été budgété à environ 1 million. Mais nous avançons bien dans ce secteur.

Et concernant le compte 351.380, le montant attribué au fond de rénovation du bâtiment de la Grande rue 64 concerne en 2024 une partie de l'isolation thermique, qui pourrait être par exemple l'isolation du toit, tout en sachant que l'enveloppe globale approche les CHF 800'000.

Donc, arrivant au terme de ce rapport, la Commission affirme avoir eu toutes les informations nécessaires et justificatives de ce budget 2024 et remercie le Boursier et le Conseil exécutif pour la tenue impeccable de ses comptes.

Au vu de ce qui précède, la Commission parvenue au terme de son mandat, vous invite, M. le Président, Mesdames et Messieurs à accepter et à voter les conclusions mentionnées dans le Préavis N. 4/2023 déposé.

Au nom de la Commission du Préavis 4/2023, le rapporteur, Philippe Bohren.

Le Président, M. Didier Vaucher-de-la-Croix, remercie le rapporteur pour son rapport; il donne ensuite lecture à l'Assemblée des en-têtes de chapitres généraux du budget 2024, les questions étant les bienvenues.

M. Guinand demande la parole et fait référence au 2ème paragraphe p.2 du Préavis: "La diminution des recettes fiscales". Selon M. Guinand la baisse du taux de 3,5% d'impôts ne concerne que l'impôt cantonal et pourrait avoir une incidence sur le revenu du village. Par contre, la baisse de 10 à 8 points souhaité par le Village aurait, elle, une conséquence directe sur le revenu du Village.

M. Vermot: pose la question: si une somme est mise au budget on pourrait sursoir à une demande de Préavis pour sa dépense? **M. Bovay** répond que oui, on peut s'en servir, mais si la somme est supérieure à celle budgétée il faudrait faire un Préavis. Par ailleurs, toute dépense est

généralement présentée lors des rapports des membres du C.E. et permet de voir si la somme est budgétée.

M. Vermot: à propos du 3ème paragraphe du Préavis "Les hausses incontournables de l'électricité et autres matières premières pèjorent et réduisent le rayon d'action du Conseil Exécutif". Il demande un complément d'informations sur ce sujet.

M. Bovay répond que l'augmentation de l'électricité va diminuer d'autant leurs marges de dépense.

M. Vermot fait référence aux Comptes 352 314 et pose la question à propos de la prise en charge pour la borne électrique double. **M. Bovay** répond qu'elle sera traitée comme les autres bornes publiques, et le système reste à l'étude.

M. Golay pose lui aussi une question à propos des bornes électriques rapides qui ne semblent pas trop efficaces. **M. Bovay** en prend acte.

M. Didier Vaucher-de-la-Croix poursuit avec la lecture des charges et revenus.

Au point 430 314 0 "Amélioration éclairage publique", **M. Vermot** revient au point selon le rapport. Il n'est prévu que des travaux urgents et il s'étonne du montant. **Mme Damiano** répond que cette dépense est prévue pour la mise aux normes. **M. Vermot** revient sur le sujet en rendant attentif que si une fusion des communes a lieu cette dépense sera intégralement reprise dans les biens de la nouvelle commune. **M. Vermot** souhaite qu'il soit indiqué dans ce PV que, en cas de fusion des communes, cette dépense devra être mise en discussion et passer par un Préavis.

M. me Ramaj demande s'il y a une obligation légale de devoir réaliser ces travaux. **Mme Damiano** répond que c'est fortement conseillé et que cela permet de faire de belles économies.

La parole n'étant plus demandée, M. Didier Vaucher-de-la-Croix demande à l'Assemblée d'approuver les conclusions du Préavis 4/2023 Budget 2024 par votation.

Conclusions:

Le Conseil Exécutif de votre village ne s'est pas outre mesure posé la question d'une éventuelle fusion de commune ou pas, ni de la reprise, ou pas, de certains biens que possède le Village par l'éventuelle nouvelle commune.

Le dossier "Fusion" avance et se développe au fil du temps. Les véritables questions financières seront à se poser en 2026, si le projet va jusqu'à son terme.

Au vu de ce qui précède, nous vous recommandons, Monsieur le Président du Conseil de Village du Sentier, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil de Village, de bien vouloir délibérer et vous prononcer sur les conclusions suivantes:

Vu le Préavis 4/2023,

Où le rapport de la Commission,

Considérant que cet objet est porté à l'ordre du jour,

Le Conseil de Village de la Fraction de Commune du Village du Sentier,

1. Accepte le budget 2024 qui prévoit:

Aux revenus CHF 1'422'535.-

Aux charges CHF 1'413'900.-

Soit un excédent des revenus présumés de CHF 8'635.-

2. Donne décharge à ladite Commission.

Après mise en votation de manière séparée des 2 conclusions, l'Assemblée accepte les 2 conclusions à l'unanimité et pour :

La première conclusion: aucun avis contraire ni abstention
La deuxième conclusion: aucun avis contraire ni abstention

M. Didier Vaucher-de-la-Croix, remercie l'Assemblée pour son vote et ouvre le point suivant de l'ordre du jour.

8. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

M. Gosteli: propose un abri pour les enfants à l'Arcadie, afin qu'ils puissent attendre le bus à l'abri de la pluie. **M. Bovay:** Prend acte et organise le transfert de cette demande à la Commune

Mme Sirna Marie-Laure: vient soulever la question de l'éclairage public le long du Centre Sportif. Le soir, quand on se promène on ne voit rien et c'est très dangereux. Un devis qui date 2016-2017 prévoit l'éclairage jusqu'aux écoles. Rien d'autre est prévu pour le moment

M. Bovay: l'éclairage est prévu jusqu'à 21h, une lampe sur deux.

Fait suite alors, une série de réflexions toujours au sujet de l'éclairage parmi lesquels celui de **M. Guinand**, qui fait une réflexion à propos de la pénurie d'énergie il y a deux ans et propose à nouveau l'idée des panneaux solaires sur les terrains du village (une proposition pour laquelle on attend un devis de la SEVJ depuis quelques années).

M. Golay: soulève la question de l'éclairage du sapin de Noël : c'est dommage de devoir attendre jusqu'à la moitié de décembre. **Mme Damiano** répond que l'année prochaine on a prévu l'éclairage en début du mois de décembre.

M. Guinand: pose la question de pouvoir mettre en ligne les préavis.

M. Bovay: Propose de fixer les dates des prochaines assemblées, le 25 juin 2024 et le 3 décembre 2024. Cette demande est validée par le Bureau présent.

La parole n'étant plus demandée, M. Didier Vaucher-de-la-Croix lève la séance à 20h30 et rappelle que la prochaine Assemblée est fixée au 25 juin 2024.

Le Président

La Secrétaire

Didier Vaucher-de-la-Croix

Elena Cogi